



*Confédération paysanne
de Côte-d'Or*

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Malain, le 20/05/25

Communiqué :

Après ce nouvel abus avec l'envoi massif, grâce au soutien financier de la MSA, du journal syndical "Terres de Bourgogne" de la propagande FDSEA-JA dans nos départements et nos départements voisins à la veille des élections MSA;

Qui faisait suite à un abus analogue pendant les élections de Chambre d'agriculture;

Sans réactions des pouvoirs publics pourtant garants de la légalité des élections dans des établissements publics et également garants du bon fonctionnement de la MSA par la tutelle d'Etat;

Ceci malgré nos signalements systématiques repris médiatiquement;

La Confédération paysanne de Côte d'Or a décidé de ne finalement pas venir participer au dépouillement des élections MSA qui auront lieu ce jeudi 22 mai 2025. Cette protestation symbolique témoigne du fait que nous ne voulons pas nous tenir au rôle de caution démocratique et que nous demandons d'être respectés dans notre engagement syndical.

La démocratie ne peut être réduite qu'à la simple garantie de la légalité des votes mais passe aussi par le respect du pluralisme à tous les niveaux, pour aboutir un jour à des représentations équitables dans nos institutions des diverses sensibilités du monde agricole, au bénéfice des paysannes et paysans, de la population et de notre pays.